



AVANT SEINE



DécliSOP

Le manuel

Ce manuel a pour but de décrire la démarche mise en place par PariSeine répondant aux exigences des référentiels ISO 9001 et ISO 14001 version 2015.



16/09/2025

pariSeine
PROMOTRICE
D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Sommaire

PariSeine, opérateur engagé 3

Edito 3

Qui est PariSeine 4

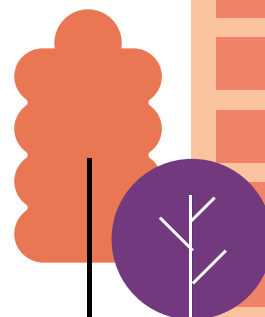
17 objectifs de développement durable, 1 stratégie
d'entreprise 6

Comprendre la DéCliSoP 11

Une démarche certifiée 11

Un plan d'actions 13

Les parties intéressées 14





Une nouvelle étape pour PariSeine

Edito

Depuis 2020, PariSeine a engagé une transformation profonde pour intégrer pleinement les enjeux sociaux et environnementaux dans l'ensemble de ses activités. Cinq ans plus tard, les résultats sont là : de nombreux progrès ont été accomplis, sur des sujets aussi essentiels que la réduction de l'empreinte carbone, l'intégration de la nature en ville, l'inclusion sociale ou encore la qualité des espaces publics. Ces avancées démontrent la capacité de PariSeine à se réinventer. Mais nous le savons : le chemin est encore long. Dans un contexte international et national marqué par l'aggravation des crises climatiques et sociales, les attentes sont de plus en plus fortes et les responsabilités de chacun grandissent. Dans ce contexte, PariSeine ouvre un nouveau chapitre.

Depuis mon arrivée en Février 2025, j'ai réaffirmé l'engagement de PariSeine au service de l'intérêt général, que ce soit au sein de l'entreprise ou vis à vis de nos clients et partenaires. Opérateur historique de l'aménagement parisien, PariSeine capitalise sur des savoir-faire uniques, forgés au fil des projets, tout en renforçant son action en faveur de la transition écologique et de la justice sociale.

Les défis qui se dressent devant nous sont immenses. Pour y répondre, PariSeine accélère l'évolution de ses métiers, de son organisation et des projets qu'elle conçoit et accompagne. Cette dynamique est portée par une gouvernance renouvelée, engagée dans l'action et la responsabilité.

PariSeine poursuit cette réinvention en restant fidèle à

ses valeurs fondatrices, avec deux leviers majeurs comme boussole.

D'une part, une grille de lecture exigeante et des indicateurs transparents, alignés sur les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Ces ODD structurent l'ensemble de nos décisions, irriguent nos documents stratégiques et guident nos choix opérationnels.

D'autre part, une politique de labellisation et de certification ambitieuse, garante de la qualité et de la rigueur de nos engagements. Cette démarche traduit concrètement notre volonté d'agir avec exigence, cohérence et humanisme, dans une logique de progrès continu.

Les résultats sont visibles depuis la mise en place de cette démarche. Par exemple, PariSeine a considérablement réduit son impact carbone, enregistrant notamment une baisse de 10 % de ses émissions en 2023. De même, tous nos projets bénéficient de suivis bilan carbone.

PariSeine se projette plus que jamais comme un acteur moteur de la ville durable, inclusive et résiliente, au service de l'intérêt général et d'une fabrique urbaine responsable. Poursuivons notre chemin avec humanisme, rigueur et détermination.

Sylvie Angeloni

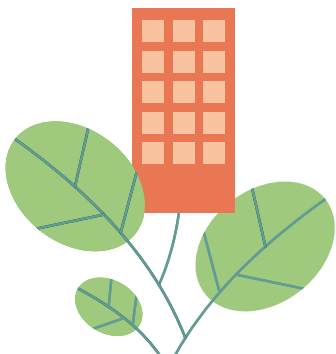
Directrice Générale de PariSeine



Qui est PariSeine



Société aux multiples facettes, PariSeine est la motrice des projets urbains du Grand Paris. PariSeine réalise des projets exemplaires, à forte valeur sociale et environnementale, entièrement tournés vers l'amélioration du cadre de vie urbain. En tant que promotrice, ou en tant que mandataire des élus locaux, PariSeine agit au service des grands parisiens.



Elle le fait à travers trois métiers :

1. Promotion publique

À l'heure où les métiers de l'industrie immobilière sont appelés à se réinventer, PariSeine endosse un nouveau rôle stratégique de promoteur. à ce titre, elle développe en co-promotion des opérations à forte ambition écologique et sociale, et en synthétise les multiples enjeux : foncier, programmation, conception, financement, construction, commercialisation. opérateur par essence public, elle le fait en plaçant l'intérêt général et le temps long au cœur de sa démarche, et en interrogeant les modèles économiques traditionnels de ce métier charnière de la fabrique urbaine.

2. Maîtrise d'ouvrage et assistance à maîtrise d'ouvrage

Pour répondre aux multiples attentes de ses interlocuteurs publics et privés, PariSeine pilote les études, conçoit et réalise des projets ambitieux tournés vers l'amélioration du cadre de vie des usagers. Elle coordonne des projets composites et connecte élus, citoyens, associations et partenaires privés en instaurant, dans des dynamiques territoriales communes, un dialogue vivant et constructif.

3. Gestion et exploitation d'ouvrages

PariSeine gère des sites, et affirme au fil du temps sa capacité à englober tous les métiers de la ville. Exploitation technique d'ouvrages, d'équipements publics, cette expertise multi-métiers fait la force de PariSeine. Cette stratégie allie compétences et proximité, lui permettant d'agir au plus près des besoins des usagers.

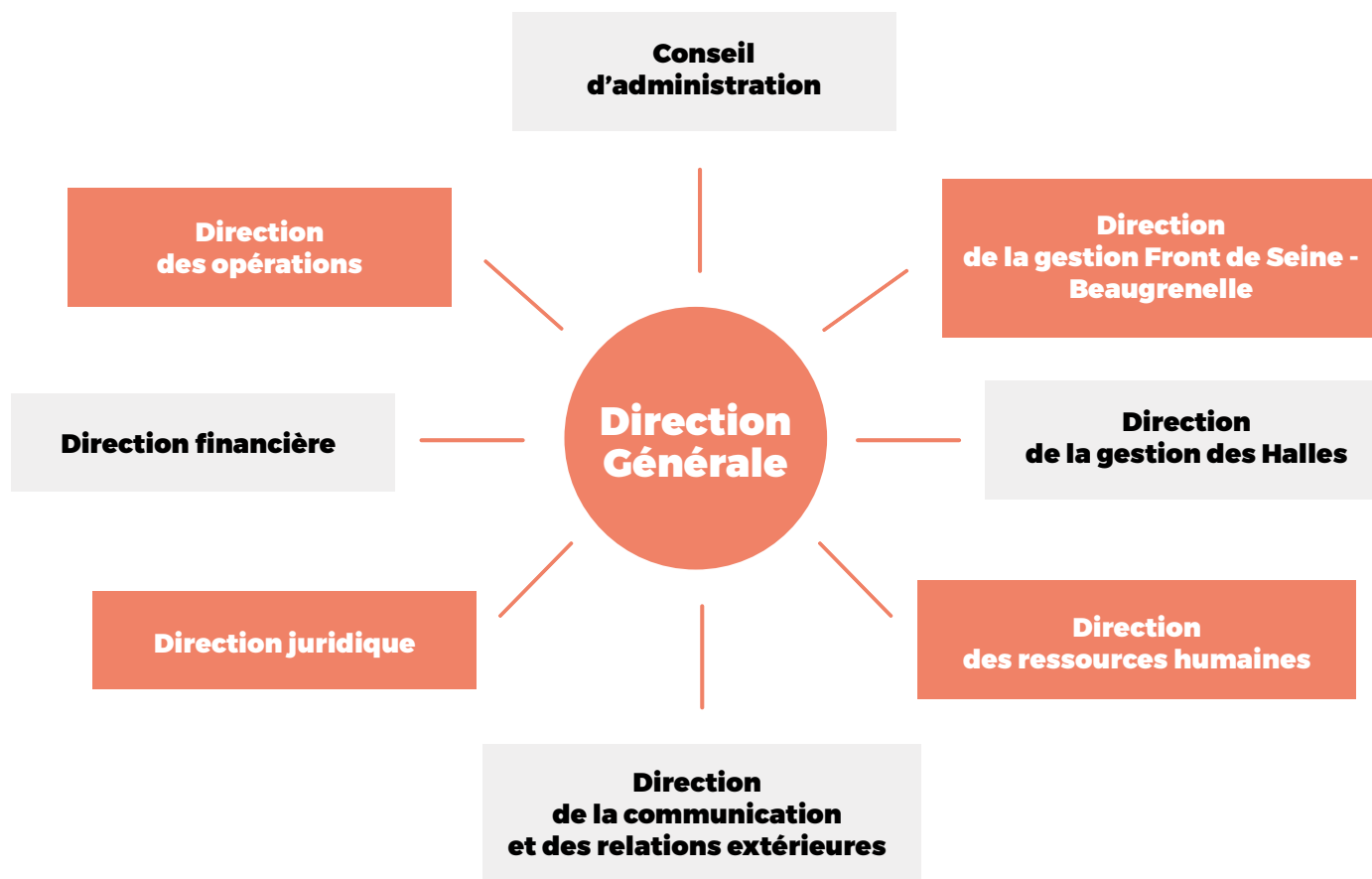
PariSeine est structurée autour de deux entreprises publiques locales (EPL), de statuts juridiques différents mais porteuses des mêmes valeurs :

- **PariSeine.sem**, promoteur public, AMO ou MOA, seule ou avec ses filiales, (PariSeine.dev et PariSeine.immo) elle collabore avec des partenaires privés pour concevoir et réaliser des projets dans la ville.
- **PariSeine.spl**, outil polyvalent qui intervient pour le compte de ses collectivités actionnaires à travers un mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD).

Ces deux outils sont unis par le groupement d'intérêt économique regroupant les directions fonctionnelles qui apportent leur concours dans les domaines juridique, financier, ressources humaines et communication.

Organigramme

Au 16/09/2025



17 Objectifs de développement durable, 1 stratégie d'entreprise

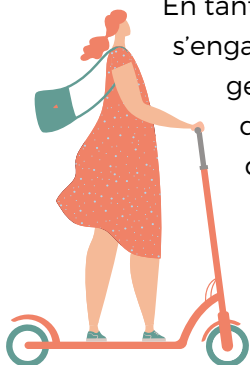


L'urgence écologique et les grands enjeux planétaires placent les acteurs de la fabrique urbaine devant une responsabilité historique. C'est en effet à leur échelle, celle des territoires, que doivent se concrétiser les grands objectifs de développement durable (ODD) établis par les Nations Unies en 2015 : la neutralité carbone, la préservation de la biodiversité, l'accès au logement pour tous, la mutation vers des modes de consommation et de production durables, l'éradication de la pauvreté ou encore l'égalité femmes-hommes sont autant de défis qui appellent notre transformation profonde.

Ces ODD, au nombre de 17, structurent la Démarche Climat et Solidarité de PariSeine (la DéCliSoP) qui décline et organise les valeurs de l'entreprise dans chacun de ses métiers.

Opérateur et Gestionnaire Urbain Durable, PariSeine décline cet agenda dans l'ensemble de ses projets et de ses méthodes de travail, ainsi que dans la formation de ses équipes.

En tant qu'exploitant de sites, elle s'engage sur le long terme dans une gestion de qualité durable et une démarche d'amélioration continue de ses performances, notamment environnementales.



Enjeu n° 1

S'engager pour la protection de la planète

Par son positionnement au cœur de la fabrique de la ville, PariSeine trouve une responsabilité particulière dans l'invention d'un modèle de ville plus durable : transition vers la neutralité carbone, développement des mobilités douces et décarbonées, préservation de la biodiversité, adaptation au changement climatique sont au cœur de ses engagements.



Enjeu n° 3

Ouvrer pour une ville solidaire, inclusive, bienveillante

Santé, bien-être, solidarité et lutte contre l'exclusion : par ses projets et par les lieux qu'elle gère, PariSeine ambitionne de donner corps à des espaces urbains plus humains, respectueux des personnes, et ne laissant personne au bord du chemin.



Enjeu n° 2

Mettre l'intérêt général au cœur des projets

Par son histoire et sa forme même, PariSeine place l'intérêt général au cœur de son ADN. Entreprise ouverte sur la société et alliée de la puissance publique, elle décline cet enjeu aussi bien dans sa gouvernance que dans ses partenariats et sa communication.



Enjeu n° 4

Une entreprise éthique et efficiente

Parce que PariSeine est une entreprise engagée, elle se doit d'être exemplaire en interne. Elle applique les objectifs de développement durable à son fonctionnement interne : bien-être et compétences des collaborateurs, lutte contre les inégalités, déontologie.



Enjeu n°1

S'engager pour la protection de la planète

Lutter contre le changement climatique

La transition vers la neutralité carbone est désormais un objectif acté par la Ville de Paris, l'Etat, et l'Union Européenne. PariSeine fait ainsi du carbone une entrée indispensable dans le pilotage de ses activités. Dans le même temps, il nous revient également de prendre acte des changements climatiques déjà en cours, et de nous y adapter.



Réduire le bilan carbone de PariSeine
et de ses projets

100% des projets
contribuant à réduire l'effet
d'îlots de chaleur urbain



Réduire sa pression sur l'environnement

En parallèle, PariSeine agit en faveur de la préservation des ressources en eau et énergie et prend acte de sa responsabilité particulière en matière d'achats afin de promouvoir une consommation et production responsable.



Intégrer des matériaux biosourcés
dans tous les projets construits
en MOA par PariSeine

100% des projets
Intègrent des démarches
de réemplois



Réduire les consommations
d'énergie et d'eau de nos sites
et chantiers

Obtenir le label BBCA
pour 100% des bâtiments neufs



50% de produits écolabellisés
utilisés pour l'entretien de la dalle



Augmenter les surfaces végétalisées et planter des arbres
dans 100% des projets

Développer la biodiversité
dans les jardins du Front de Seine



Intégrer la biodiversité

Chaque projet porté par PariSeine constitue une occasion pour interroger la place du vivant en ville. Devant l'érosion de la biodiversité, il apparaît essentiel de limiter la pollution aquatique et favoriser les espaces végétalisés.



Innover vers des systèmes responsables

La transition vers une économie et des systèmes urbains écologiques implique l'émergence de filières innovantes.

À son échelle, PariSeine incite au déploiement des mobilités douces ou électriques, au réemploi du matériel informatique et insufflé des solutions en faveur de l'environnement dans ses chantiers.

Construire une ville durable

Le développement de villes et communautés durables constitue un fil rouge transversal pour PariSeine. Elle agit en faveur d'infrastructures pérennes et adaptées dans le temps en adaptant ses projets aux besoins et attentes des futurs exploitants.



Mobilités douces ou électriques

sur le Front de Seine : Augmenter le nombre de stationnements dédiés

100% des consultations

pour les chantiers intègrent un critère relatif à la performance environnementale



Acheter du matériel informatique et téléphonique **reconditionné ou réemployé**

Intégrer les services exploitants futurs des projets

pour adapter les projets à leurs besoins

Enjeu n°2

Mettre l'intérêt général au cœur des projets

Œuvrer pour l'intérêt général

Les activités de PariSeine jouent un rôle particulier en vue de faire des villes des lieux sûrs, résilients, durables et ouverts à tous. L'ensemble des projets de PariSeine pourra ainsi accueillir une partie de la programmation dédiée à l'intérêt général. En parallèle, PariSeine souhaite inscrire sa politique d'achats dans des circuits de consommation et de production à la fois durables et éthiques.

Impliquer les parties prenantes

Par sa raison sociale, son histoire, son identité et son actionnariat majoritairement public, PariSeine se doit de faire vivre une gouvernance exemplaire, transparente et ouverte sur la société pour ses projets et la dalle du Front de Seine - Beaugrenelle.

Partager avec les acteurs du changement

Opérateur engagé, elle s'insère dans l'écosystème complexe de

la fabrique urbaine. Participant à ses temps forts et d'échanges, elle noue des partenariats ayant trait au développement durable et à la transition écologique et solidaire.

100%
des projets de PariSeine
programmés en faveur de
l'intérêt général

200m²
des surfaces
dédiées à l'intérêt général

7% minimum d'heures
d'insertion sociale
dans les marchés de gestion
et de travaux

**Concertier
et dialoguer**
avec les parties-prenantes

**Œuvrer avec les
associations**
actrices du développement
durable et participer à des
groupes de travail

50% de nos
partenaires
ont réalisé leur bilan
carbone

Enjeu n°3

Œuvrer pour une ville solidaire, inclusive, bienveillante

Lutter contre l'exclusion

La lutte contre la grande exclusion, la pauvreté et la faim passe, pour PariSeine, par différents leviers. Parmi les projets dont elle assure la maîtrise d'ouvrage, l'entreprise adapte sa programmation ou insuffle des démarches de préfiguration prenant en compte les besoins des publics fragiles.

Promouvoir une ville durable

PariSeine réalise des projets exemplaires entièrement tournés vers l'amélioration du cadre de vie urbain. Pour cela, diverses bonnes pratiques en matière de conception et d'exploitation sont généralisées afin d'améliorer le confort et la santé dans les bâtiments construits et réhabilités. L'amélioration de la qualité et de la santé physique des parisiens passe aussi par les espaces publics en développant les mobilités douces.



100%
de nos projets
sont incités à augmenter la part
dédiée aux mobilités douces

50% des opérations
de bâtiments neufs et réhabilités
obtiennent la certification
NF HQE™ ou BDF *

Favoriser la
ventilation
naturelle sur **50%**
des projets

100% de nos logements
réalisés avec une surface minimale
assurant une qualité de vie

50% de produits
écolabellisés
ambitionnés pour l'entretien
des surfaces intérieures
du Forum des Halles

* (Bâtiment Durable Francilien)

Enjeu n°4

Une entreprise éthique et efficiente

Protéger et former les collaborateurs

Cet objectif engage PariSeine en qualité d'employeur, à travers plusieurs engagements et actions portant sur la protection sociale et la protection de la santé de ses collaborateurs (mutuelle prise en charge majoritairement par l'entreprise, prévoyance...).

Également, elle intervient pour le développement des compétences de l'ensemble de ses collaborateurs.trices.

Plus largement, PariSeine s'implique dans la généralisation de l'accès à une éducation de qualité. L'accueil au sein de l'entreprise d'apprentis et de stagiaires participe ainsi à l'entrée dans la vie professionnelle des jeunes.

Lutter contre les inégalités

PariSeine est engagée dans la promotion de l'égalité femmes-hommes et plus généralement, dans la lutte contre les inégalités de genre.

Cet objectif d'égalité se manifeste à travers sa politique de ressources humaines et PariSeine intervient pour la réduction des inégalités dès le stade de l'embauche.



6%
du personnel en situation
de handicap



Mettre en place
des systèmes et mesures
**de protection sociale
pour tous**

100%
de salariés



suivent une formation non obligatoire tous les 4 ans

10%
de stagiaires et apprentis
intégrés au sein de l'effectif PariSeine

100%

des parcours d'intégration
complètement suivis
par les nouveaux collaborateurs



100%
des CV
anonymisés

Obtenir plus de 90%
à l'index de l'égalité homme / femme



Contrôler

la régularité administrative des partenaires

Impliquer

la gouvernance dans les choix stratégiques
de l'entreprise

Piloter

la performance économique de PariSeine
et communiquer aux conseils d'administration

Piloter la croissance économique

L'activité de PariSeine participe à la promotion d'une croissance « soutenue, partagée, et durable ». Dans cette optique, sa performance économique fait l'objet d'un pilotage dédié via divers outils ou indicateurs.

Les choix stratégiques de l'entreprise font par ailleurs l'objet d'un reporting régulier auprès des instances de gouvernance.

Impliquer et informer les parties prenantes

PariSeine présente une ambition particulière en matière d'exemplarité dans son fonctionnement interne. Le respect d'un dialogue social régulier et transparent, ainsi que l'implication de ses instances de gouvernance, font partie des actions mises en œuvre au long-cours.



Tenir plus de 5 conseils
d'administration par an
en moyenne



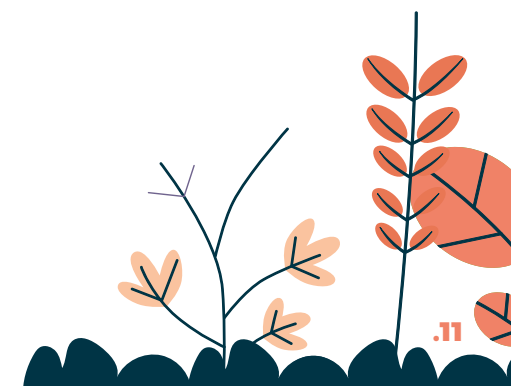
Comprendre la DéCliSoP

Une démarche certifiée

Les 17 objectifs de développement durable (ODD) forment une feuille de route opérationnelle pour PariSeine, tant du point de vue des sites qu'elle exploite et des projets qu'elle porte, que de son fonctionnement interne.

Aussi, associé au plan stratégique d'entreprise, la démarche climat et solidarité de PariSeine (la DéCliSoP) permet une amélioration continue de la performance et du fonctionnement de l'entreprise. Elle s'organise autour de processus et procédures qui structurent ses métiers et ses projets.

Elle est construite selon les normes ISO 9001 / vs 2015 et 14001 / vs 2015. Elle engendre des plans d'actions spécifiques pour chaque métier et chaque opération.





En 2021, PariSeine s'est soumise à l'audit et a été certifiée ISO 9001 et ISO 14001 sur l'ensemble de ses activités pour la DéCliSoP. L'établissement a également fait le choix d'aller plus loin en obtenant une reconnaissance RSE via le référentiel CAP 26000.

Ces certifications traduisent des reconnaissances internationales d'une organisation qui vise l'efficacité et la performance, intégrant l'amélioration continue, notamment environnementale et sociale comme moyen d'y parvenir.

Une **norme ISO** est un document qui définit des exigences, des spécifications, des lignes directrices ou des caractéristiques à utiliser systématiquement pour assurer l'aptitude à l'emploi des matériaux, processus et services. Elle a pour but d'assurer in-fine des services plus sûrs, plus fiables et de bonne qualité.

La **norme ISO 9001** définit une série d'exigences concernant la mise en place d'un système de gestion de la qualité dans un organisme, quels que soient sa taille et son secteur d'activité. Elle vise essentiellement la clarification de l'organisation, la maîtrise des risques, l'amélioration continue et la satisfaction client.

La **norme ISO 14001** définit une série d'exigences spécifiques à la mise en place d'un système de management environnemental au sein d'une organisation, quels que soient sa taille et son domaine d'activité. Elle a pour objectif d'aider les entreprises à gérer l'impact de leurs activités sur l'environnement et à démontrer l'efficacité de leur gestion.

En parallèle et pour compléter l'analyse de son système, PariSeine a fait évaluer en décembre 2021 l'ensemble de sa démarche selon le référentiel **CAP 26000**.

Sur la base de la norme ISO 26000, l'objectif est d'évaluer la démarche de responsabilité sociétale du groupe PariSeine en prenant en compte les dimensions suivantes : intégration, implication des parties prenantes, communication et transparence, résultats et progrès, à partir des priorités que s'est fixées le groupe PariSeine.

Évaluée par un bureau de contrôle indépendant, l'audit porte sur l'ensemble des engagements sociaux et environnementaux de PariSeine.



PariSeine décline cet agenda dans l'ensemble de ses projets et de ses méthodes de travail, ainsi que dans la formation de ses équipes.

Cet engagement implique le respect, et le cas échéant, le dépassement des exigences légales et réglementaires qui s'imposent à l'organisation - notamment celles figurant dans les réglementations d'urbanisme locales, au Code de l'Urbanisme, au Code de l'Environnement, au Code de la Construction - ainsi que de toutes les autres obligations.

Le domaine d'application de la démarche correspond à l'ensemble des activités liées au fonctionnement et aux projets menés par PariSeine.gie, PariSeine.sem, PariSeine.spl, PariSeine.dev et PariSeine.immo :

• Son métier de gestionnaire d'ouvrages :

- site Front de Seine Beaugrenelle, gestion locative, entretien/ maintenance et incidents/réclamation
- site Halles, sécurité incendie, maintenance et travaux

• Son métier de promoteur public

• Son métier de maître d'ouvrage et d'assistant à maîtrise d'ouvrage d'opérations

• L'ensemble des métiers supports à la réalisation de ces trois métiers

Ce manuel, pensé comme un véritable outil de travail, vous guide à travers les processus qui organisent la vie de PariSeine.

Un plan d'actions

La DécliSoP engendre un plan d'actions structuré par les ODD et couvrant l'ensemble des activités, métiers et projets de PariSeine.

Ce plan d'actions est conçu comme une véritable matrice de la stratégie opérationnelle de PariSeine :

- Sa structuration basée sur les ODD de l'ONU font de lui le moteur du management opérationnel de PariSeine. En découlent des objectifs généraux et des actions concrètes de courts ou moyens termes, relatifs notamment aux enjeux les plus quotidiens de PariSeine : phases de chantiers, gestion des eaux pluviales et des eaux usées, gestion des déchets, énergie, biodiversité, qualité de l'air et du sol, mixité fonctionnelle et sociale, densité...
- Chaque objectif est incarné par des actions et/ou performances concrètes définies en amont. Elles peuvent faire l'objet d'une priorisation, et d'adaptations au fil du temps. Le plan d'actions est ainsi pensé dans une logique d'amélioration continue.
- L'intégration de champs nouveaux, tels que l'économie circulaire, l'économie de la fonctionnalité ou l'intégration des clauses d'insertion est systématisée. La démarche met en avant des thèmes constituant des "cadres de conformité", mais ouvre aussi et surtout des "champs d'innovation".
- La gouvernance et l'animation de la DécliSoP font également l'objet du plan d'actions.

Les 3 principes du plan d'actions :

1 - L'inventaire des objectifs et des actions concrètes

Pour chaque métier, le plan d'actions réunit des objectifs et des actions à atteindre allant au-delà des simples problématiques environnementales. Il s'intéresse au développement durable au sens le plus complet, intégrant ainsi des thématiques telles que la mixité sociale, l'égalité femmes-hommes, la densité, ou les formes urbaines.

2 - Un outil pour agir à court, moyen et long-terme

A la fois concret et évolutif, le plan d'actions fixe des actions immédiates tout en anticipant le temps long du projet. Socle des dossiers de consultation, il oriente les dossiers de consultation d'entreprises et cahiers des

charges des partenaires de PariSeine. Il permet également une meilleure approche des compétences nécessaires à la réalisation de l'opération.

3 - La transparence : une ambition partagée et affichée

(MOE, collectivité, habitants) Le plan d'actions se présente sous forme d'un tableau rappelant les stratégies de chaque métier et chaque projet de PariSeine. Il permet de réinterroger le projet au cours du temps en toute transparence dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue. En complément, un outil de suivi et de mesure peut compléter le dispositif afin d'assurer la transparence et le suivi du travail réalisé.



Les parties intéressées

La DéCliSoP recense l'ensemble des parties intéressées susceptibles, par leurs actions, d'avoir un impact positif et/ou négatif sur les résultats de l'organisme (voir la procédure PM3-P4 « Procédure d'analyse environnementale et sociétale »). Elles peuvent être internes et/ou externes. Leur écoute et leur satisfaction jouent un rôle capital dans le succès des activités.

Ces parties prenantes sont susceptibles de varier selon les métiers de PariSeine : son métier de gestionnaire d'ouvrages, son métier de promoteur public, et son métier de maîtrise d'ouvrage / AMO. Ils peuvent revêtir, selon les cas, un aspect sensible ou stratégique. On trouve parmi ces parties intéressées des entités de toutes natures :

